



# Licence professionnelle Banque, assurance, finance (BAF)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Banque, assurance, finance (BAF). 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028106

**HAL Id: hceres-02028106**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028106>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002638

Dénomination nationale : Assurance, banque, finance

Spécialité : Banque, assurance, finance

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle est proposée par la voie de l'alternance et en formation initiale en convention avec le centre de formation de la profession bancaire de Nice, et les Centre de formation d'apprentis (CFA) « DISCAM » et « EPURE ». L'objectif de ce diplôme ouvert en 2004 est de former des conseillers gestionnaires de clientèle « particuliers ». Les connaissances et compétences visées concernent les connaissances disciplinaires, les aspects techniques liés à la pratique bancaire et les compétences managériales. Les diplômés peuvent exercer le métier de conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers et, à plus long terme, des responsabilités d'encadrement. La professionnalisation se concrétise par une participation active des professionnels aux enseignements, stages et projets tutorés pour la formation initiale et une participation à la sélection des étudiants pour la formation en alternance.

Cette licence professionnelle bénéficie du soutien de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Nice, de la section « Sciences économiques » de l'université et des deux CFA, ces différents partenaires faisant partie du conseil de perfectionnement. Elle est accessible aux DUT « Techniques de commercialisation », « Gestion et administration des entreprises » et de différents BTS mais également, aux étudiants issus de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) de « Sciences économiques et gestion » et « Administration économique et sociale » ou de droit, et se présente comme attractive pour un taux de 10 % d'inscrits sur cinq cent candidats en formation initiale et trois cent candidatures en formation par alternance. Sa position dans l'offre générale de l'université est peu argumentée, de même que son positionnement dans l'environnement régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	75
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4 % / 75 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	66 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	74 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle, organisée en deux groupes, l'un en alternance et l'autre en formation initiale, est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en science de gestion. L'équipe pédagogique est différente selon le groupe : en formation initiale, plus de 41,50 % des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs et 48,50 % par des professionnels ; en alternance, 40 % des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs et 46 % par des professionnels.

Le pilotage est assuré de façon rigoureuse et les partenaires professionnels, bien impliqués dans la formation, contribuent à son évolution en participant au conseil de perfectionnement. Cependant, il y a plus d'enseignements dispensés par les professionnels pour le groupe en alternance que pour le groupe en formation initiale et pour un nombre d'heures plus faible. L'origine des étudiants fait apparaître une majorité issus de BTS et de DUT, respectivement 46 % et 44 % pour 8 % de L2. Par ailleurs, la formation a évolué, dans la mesure où en 2006/2007, 100 % des étudiants étaient en formation initiale, deux ans plus tard 70 % sont en formation initiale et 30 % en alternance. Les chiffres de l'insertion professionnelle, affichent près de 74 % de diplômés en emploi, avec un taux de poursuite d'études de 16 %, donné en réponse aux enquêtes nationales. L'auto-évaluation a été utilisée comme une aide au pilotage et plus particulièrement pour ce qui concerne la qualité pédagogique de la formation.

- Points forts :
  - La formation en alternance et en formation initiale.
  - Un secteur socio-économique qui recrute.
  - Le partenariat développé avec les professionnels du secteur.
  - L'insertion professionnelle élevée (90 %).
  
- Point faible :
  - Peu d'étudiants issus de L2.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il est attendu des éléments permettant d'argumenter la position de la licence professionnelle sur le secteur de l'emploi au niveau régional, de diversifier l'origine des étudiants, de clarifier le contenu de certaines unités d'enseignements et de justifier la différence du nombre total d'heures entre la formation initiale et la formation en alternance.